



charges de copropriété

Par **Marceau**, le 19/10/2025 à 09:29

Bonjour

Je fais partie d'une copropriété traversante donnant sur 2 rues différentes. La copro est composée d'un coté d'un petit immeuble de 3 logements , de l'autre ma maison totalement indépendante donnant sur une autre rue. Nous n'avons aucun lien physique si ce n'est le terrain et les canalisations de l'immeuble qui passent sur mon terrain pour se jeter dans ma rue

On me reclame une assurance au titre de la copropriete qui incluent l'assurance totale de l'immeuble en fonction de mes millièmes. Hors de mon côté j'assure mon bien qui est refait totalement a neuf depuis 7 ans , contrairement a l'immeuble qui est encore dans son jus (année 40)

J'espere avoir été claire merci de vos conseils

Par **Lag0**, le 20/10/2025 à 06:44

[quote]

J'espere avoir été claire merci de vos conseils

[/quote]

Bonjour,

Pas vraiment puisque vous ne posez pas de question.